



TITRE PROFESSIONNEL

MENUISIER·ÈRE INSTALLATEUR·RICE

A PARTIR DE 750 H [FORMATION TECHNIQUE ET STAGES EN ENTREPRISE]

Ce titre est enregistré au RNCP 37120 depuis le 26/02/2023 et jusqu'au 25/02/2028

Le·La Menuisier·ère installateur·rice intervient sur des chantiers de construction concernant l'habitat individuel et collectif neuf ou ancien, et les établissements recevant du public. En extérieur, il·elle installe des produits de type : portes, fenêtres, volets, portails et stores avec ou sans motorisation. En intérieur, il·elle adapte et installe des portes, des escaliers, des parquets et des éléments mobiliers (dressing, cuisine, salle de bain). La majorité des produits posés sont issus d'unités de fabrication industrielle.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 750h minimum vous prépare aux trois Certificats de Compétences du Titre Professionnel de Menuisier·ère Installateur·rice.

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- | Maîtrise de la langue française à l'oral.
- | Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation. Deux à quatre rentrées par an.
- | Le délai d'entrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PROGRAMME DE FORMATION

TROIS CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

INSTALLER ET EQUIPER DES MENUISERIES ET FERMETURES EXTERIEURES

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation de menuiseries et fermetures extérieures.

Installer des portes et fenêtres extérieures.

Installer des volets battants et roulants.

INSTALLER ET EQUIPER DES ELEMENTS DE SECURITE ET DE PROTECTION SOLAIRE

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'éléments de sécurité et de protection solaire.

Installer des portails.

Installer des stores bannes.

AMENAGER UN ESPACE INTERIEUR À USAGE PRIVÉ OU PROFESSIONNEL

Préparer et organiser l'exécution des travaux d'installation d'un aménagement intérieur.

Adapter et installer des menuiseries intérieures.

Adapter et installer des escaliers en bois.

Adapter et installer des parquets massifs, contrecollés ou stratifiés.

Adapter et installer des éléments mobiliers d'un aménagement intérieur.

Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

COMPÉTENCES COMMUNES : Respecter les règles de sécurité lors de la manutention ; organiser un poste de travail et mettre en œuvre des modes opératoires pour une exploitation en sécurité ; s'intégrer dans un collectif de travail ; travailler en site occupé ; communiquer avec un client ; évaluer les risques d'accident liés à la configuration du chantier et apporter une réponse en termes de prévention ; nettoyer le chantier, trier, stocker et évacuer les déchets conformément à la réglementation en vigueur.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES : Communiquer : dans le cadre de ses activités d'installation d'éléments mobiliers d'un aménagement intérieur ou d'équipements, le professionnel est amené à rédiger des fiches de contrôle et à renseigner le client sur les modalités d'entretien. Respecter des règles et des procédures : le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- | Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.
- | Alternance de travaux pratiques et apports théoriques.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- | La formation est dispensée en majorité en atelier et en salle.
- | Au moins une période de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | A l'entrée en formation, un entretien individuel est organisé afin de valider le projet professionnel.
- | Évaluations en cours de formation et examens blancs en fin de chaque module : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- | Évaluations de stage.
- | Présentation à l'examen au Titre Professionnel de Menuisier-ère Installateur-ric.e.
- | À l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3.
- | Livret d'évaluation en cours de formation et rédaction du dossier professionnel.
- | Modalités : un questionnaire professionnel, une mise en situation professionnelle, un entretien technique et un entretien final devant un jury composé de 2 professionnels. Durée totale de l'examen : 21h40.
- | Équivalences : aucune.

SUITES DE PARCOURS

Entreprises de menuiserie, agences d'emploi, entreprises commerciales [installation, vente], etc.

FINANCEMENT ET TARIFS

- | CPF [code 238485], CPF de transition [ex CIF], Plan de Développement des Compétences, Pôle Emploi, financement personnel [tout ou partie].
- | À partir de 8 834 €, selon plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.



LIEU DE LA FORMATION

10A AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 - 69 200, VÉNISSIEUX

- | Atelier outillé adapté au métier préparé.
- | Salle de formation équipée d'outils numériques.
- | Espace de restauration sur place : coin cuisine équipée.
- | Espace ressources documentaires numérisées.



CONTACT

09 50 00 60 80 - contact@lesclesdelatelier.fr
www.lesclesdelatelier.fr

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap afin d'identifier d'éventuels aménagements : pc@lesclesdelatelier.fr

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT : F1607 Pose de fermetures menuisées ; F1604 Montage d'agencements

DOMAINE D'ACTIVITE : Convention(s) : Conventions collectives nationales du bâtiment ouvriers - IDCC 1596 et 1597 ; Code(s) NSF : 234s--Fabrication, pose en menuiserie et charpente ; fabrication de meubles.

